

Stratégie | Gestion

formation continue universitaire



Stratégie et gestion

Visées stratégiques

La compétition économique devenue aujourd'hui suraiguë impose rendement et performance. L'évolution fulgurante des technologies exige la remise à jour incessante des compétences et une nouvelle forme d'organisation du travail. Dans ce contexte mouvant, **la formation continue a pour chacun une importance vitale.**

L'Université a pour mission l'enseignement, la recherche et le service à la Cité. Elle s'est engagée dans le processus de la formation tout au long de la vie et propose aux publics des **formations continues imaginatives, innovantes, de niveaux élevés** basées sur les derniers résultats de la recherche.

La formation continue a, de plus, l'ambition de répondre à une fonction de veille ouvrant des champs de recherche et de réflexion nouveaux, proches des préoccupations des sociétés contemporaines et de **contribuer ainsi au développement** de relations entre l'Université et la Cité.

“L'Université s'engage dans la transmission des savoirs vers la Cité et dans le processus de formation tout au long de la vie”

Une vision pour 2020. Plan stratégique de l'UNIGE | 2011

Thèses du Rectorat

- 1 La formation continue universitaire (FCU) a toujours été et doit demeurer un effort principalement lié aux Facultés où elle trouve ses ressources. S'il est important de développer des programmes interfacultaires, c'est au travers des Facultés que cette mission se réalise. L'autonomie d'action pour les Facultés est donc une priorité.
- 2 L'évolution de la FCU impulse un développement du Service formation continue que ce soit à titre logistique ou intellectuel. Le Rectorat soutient la croissance de ce service.
- 3 La formation continue dans les Facultés implique des concertations. Les initiatives locales ne sont pas contradictoires avec la nécessité d'une coordination centrale.
- 4 L'Université est confrontée à des problèmes de politique générale qui ne peuvent être traités à un niveau local. En parallèle des initiatives locales, le Rectorat tient à une concertation entre les divers acteurs (accréditation, contrôle qualité, politique financière, rapport avec les autorités fédérales) basée sur la création d'un lieu et de stratégies *ad hoc*.
- 5 Cette concertation/coordination doit se faire avec les acteurs qui font la FCU. Il y a nécessité de trouver des formes nouvelles de travail collaboratif répondant aux besoins afin de dépasser les limites induites par les contingences des Facultés et de l'Université, dans le but de participer à des formes modernes de constitution du savoir.
- 6 Il est de la responsabilité de l'Université de développer, de créer des formes de formations continues qui ne sont pas prises en charge par les Facultés (dépasser les subdivisions). Efforts nouveaux vers des publics (tâches d'impulsions subsidiaires et complémentaires aux initiatives facultaires) afin de nous positionner dans les enjeux généraux de la formation continue.

Critères pour les projets

- **Pertinence**

Donner à l'Université l'occasion de démontrer qu'elle ne craint pas de relever les défis du monde contemporain. Les thèmes proposés sont donc d'une pertinence publique avérée.

- **Partenariat**

Concevoir et réaliser les projets en partenariat avec les meilleurs professionnels afin de les rendre plus pertinents. Ce partenariat est systématique.

- **Interdisciplinarité**

Renforcer la collaboration entre facultés et disciplines.

- **Collaboration**

Ouvrir de nouveaux projets, à des collaborations régionales, nationales et internationales.

- **Adéquation pédagogique**

Développer des modes d'animation, utilisant les technologies d'information et de communication, pour tirer le meilleur profit de l'hétérogénéité des participants et de leurs formations et expériences professionnelles antérieures. Offrir des formations tout ou partiellement à distance.

- **Validation**

Donner aux participants qui le souhaitent la possibilité d'obtenir, après épreuve, des unités de valeur. L'accumulation d'un nombre défini d'unités de valeur devrait permettre l'obtention d'un diplôme de formation continue.

- **Reconnaissance**

Les titres délivrés sont reconnus sur le marché du travail.

- **Évaluation**

Soumettre, autant que faire se peut, l'évaluation à des tiers experts.

Commission de la formation continue

La Commission de la formation continue (COFO) est un organe consultatif du Rectorat. Elle est présidée par le vice-recteur ou la vice-rectrice en charge de la formation continue.

Elle assiste le Rectorat pour la mise en œuvre de la politique de formation continue de l'Université de Genève.

Elle est composée de membres du corps enseignant ainsi que de représentants des milieux économiques, politiques et culturels.

Service formation continue

Le Service formation continue (SFC), service rattaché au Rectorat, financé partiellement sur des fonds DIP, a pour mission de faciliter la mise en place de programmes, la promotion d'offres et d'information en matière de formation continue.

Ses activités principales sont

- Information et mise en marché
- Relations publiques avec les milieux professionnels
- Production de programmes de formation continue, en collaboration avec les professeurs responsables
- Coordination avec les services formation continue des universités et hautes écoles suisses, européennes et internationales
- Participation à des projets européens de recherche de fonds
- Études, recherches et publications
- Prospection de nouvelles formulations de l'offre
- Établissement des statistiques de la formation continue

Programmes

Offres de formation

MAS | Master of Advanced Studies
60 crédits ECTS minimum*

DAS | Diploma of Advanced Studies
30 crédits ECTS minimum*

CAS | Certificate of Advanced Studies
10 crédits ECTS minimum*

Sessions

Programmes courts

Executive Summer Schools

Journées / Conférences

Sur un thème d'actualité

À la carte

Sur demandes des organisations ou entreprises, des programmes sont créés à la carte

Enseignement

Intervenants

L'enseignement est assuré principalement par le corps enseignant de l'Université de Genève avec la collaboration de professeurs d'autres universités ainsi que de professionnels intervenant à titre d'experts.

* *Référence: Recommandations de la CRUS, 2012*

La qualité de la formation continue s'inscrit dans la politique et la stratégie qualité de l'Université de Genève.

Le Service formation continue mène des actions pour assurer le développement de la qualité de la formation continue universitaire. Pour créer des programmes de haut niveau et accompagner leur évolution, il offre des appuis aux équipes de programmes.

■ Références

Les *Recommandations pour le développement de la qualité des programmes de formation continue universitaire* de Swissuni (www.swissuni.ch) et la *Charte des universités européennes pour l'apprentissage tout au long de la vie de l'EUA* (www.eua.eu) documentent ce développement qualité.

■ Évaluation

Les programmes sont soumis à l'évaluation des enseignements par les étudiants ainsi qu'à l'évaluation des programmes par des tiers experts. Le Secteur formation évaluation assure la gestion de ces évaluations. Des études d'impact de la formation sur les professionnels sont régulièrement publiées par le Service formation continue.

■ Certification et accréditation

Depuis 2003, la formation continue de l'Université de Genève, dans son ensemble, est certifiée eduQua (www.eduqua.ch). Certains programmes sont accrédités par différents organismes/labels spécifiques. Le Service formation continue accompagne la labellisation des programmes.

Finances

La formation continue universitaire répond à une volonté d'autofinancement réalisable partiellement par la perception d'émoluments.

Fonds de coopération

Un pourcentage de 7,5% est prélevé par l'Université sur les finances d'inscription de chaque programme de formation continue.

La moitié de cette somme est attribuée au Fonds d'innovation et d'appui (FIA) pour le lancement de programmes et d'actions innovantes en formation continue.

Prestations

À la demande du directeur de programme, le Service formation continue peut fournir les prestations de mise en marché et/ou d'appui logistique d'un programme de formation continue qui représentent entre 10% et 20% du chiffre d'affaires.

Comptabilité

Les comptes de la formation continue sont tenus dans la comptabilité centrale de l'Université.

Chaque programme de formation continue distingue ses charges et ses produits.

L'organisateur du programme est responsable des crédits et débits dans le cadre d'un compte d'exploitation standard.

La dispersion inévitable de l'offre réclame une gestion intégrée qui opère de manière transversale par rapport aux structures facultaires.

Les projets de formation continue portant le label de l'Université de Genève sont examinés et approuvés par le Rectorat.

Le Service formation continue contribue à leur élaboration ainsi qu'à leur mise en marché.

Le Service formation continue de l'Université de Genève est engagé dans la réflexion sur l'apprentissage tout au long de la vie (Lifelong Learning) au niveau national et européen.

EUCEN

L'Université de Genève est membre du réseau **EUCEN** – European University Continuing Education Network depuis 1993 (191 universités ou réseaux d'universités de plus de 35 pays) et collabore activement au réseau. Les collaborateurs du Service formation continue participent depuis 1995 aux projets de la Commission Européenne dans les domaines de la qualité, de la validation des acquis et de l'apprentissage tout au long de la vie. Ils sont actifs au niveau du comité directeur du réseau.

www.eucen.eu

Swissuni

L'Université de Genève est membre de **Swissuni** – Association suisse de formation continue universitaire. Elle regroupe les services formation continue des 10 universités et 2 EPF suisses. Le Service formation continue de l'Université de Genève participe activement aux projets nationaux, aux groupes de travail et à la direction de Swissuni.

www.swissuni.ch



Suivez-nous | Follow us



Service formation continue

Université de Genève | CH-1211 Genève 4
Tél: +41 (0)22 379 78 33 | Fax: +41 (0)22 379 78 30
info-formcont@unige.ch

www.unige.ch/formcont